

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE
CGT, CFDT, CGT-FO et SUD

Compte rendu de la réunion syndicats-enquêtrices-direction
du 27 octobre 2005

Ce 27 octobre s'est tenu la première réunion du groupe de travail sur les enquêteurs(trices) prix qui fait suite aux demandes de la réunion du 9 juin 2005.

Le sujet du paiement des Ordres de Recherche a été rajouté à l'ordre du jour, à la demande des syndicats. La première partie de la journée a donc été une réunion syndicats-enquêtrices-direction classique.

Propositions de la direction

-Les ordres de recherche seront tous payés, qu'ils soient validés ou rejetés, et ce depuis le début de la campagne ;

-Un multiplicateur de 1,3 est appliqué aux relevés pour déterminer le tarif des Ordres de Recherche, ce qui donne :

	Relevé (en €)	OR (en €)
produit alimentaire	0,70	0,91
bien durable	1,10	1,43
produit manufacturé	1,10	1,43
service	1,10	1,43
habillement	1,50	1,95

Nous avons demandé un paiement spécifique lors de l'ouverture d'un point de vente lors des OR, ce qui prend du temps. La direction a déclaré son accord de principe et va créer un outil pour exploiter l'application prix.

L'évaluation du travail supplémentaire que nécessite souvent la recherche de nouveaux produits est difficile à établir. Il peut être « rentabilisé » si le produit est pérennisé dans la tournée de l'enquêteur(trice). A notre question, M.Guédès a répondu qu'il estimait à 2/3, en moyenne, le nombre de relevés qui seraient validés.

Environ 400 relevés devraient être rajoutés avec cette opération. Le nombre de relevés actuellement établis (113 000) devrait retrouver à peu près le niveau de 2001 (aucun Ordre de Recherche n'a été lancé depuis).

- o Nous avons demandé qu'un point sur le sujet des Ordres de Recherche soit fait lors de la réunion syndicats-direction du 22 novembre 2005 qui va traiter du bilan de la mise en place de l'Indice des Prix Renové (opération du projet Insee 2004). D'ici là, nous comptons sur vos réactions pour nous dire ce que vous pensez de ces propositions ;
- o Nous avons également demandé que des statistiques soient faites sur le nombre d'OR validés pour l'opération 2005, et qu'elles soient présentées lors d'une réunion syndicats-enquêteurs(trices)-direction au premier semestre 2006.

Il s'agit de la première campagne où les Ordres de Recherche vont être payés avec reconnaissance du travail supplémentaire effectué.

C'est un bon signe, mais il faudra que le groupe de travail apporte des améliorations à la vie du réseau prix (enquêteurs(trices), questionnaires, sectoriels...).

Les prochaines réunions du groupe de travail auront lieu le 26 janvier et le 28 mars 2006 : les sujets abordés seront : accompagnement, contrôle, communication, information, harmonisation des pratiques, formation, tutorat.

D'autres sujets peuvent être rajoutés, n'oubliez pas de contacter vos trois représentantes à ce groupe de travail.

Michèle Lemaux (Bretagne) : 06 10 20 94 11 ;

Adette Etaix (Rhône Alpes) : 06 60 50 57 07 ;

Camille Pasquier (Aquitaine) : 06.63.85.00.54 ;